

AR Prefecture

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

COMMUNE DE STE BAZEILLE - Principal - CA - 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE STE BAZEILLE : COMMUNE DE STE BAZEILLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21470233400019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MARMANDE MUNICIPALE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	61
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	62

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	73
B7.3 - Etat des emprunts garantis	74
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	76
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	77
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	78
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	79
B7.8 - Autres engagements donnés	80
B7.9 - Autres engagements reçus	81
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	82
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux Communes	84
B9 - Etat du personnel	85
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	88
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	89
B11.2 - Liste des établissements publics créés	90
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	92
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	96
B13 - Opérations liées aux cessions	97
B14 - Etat des travaux en régie	98
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	102
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	103
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	105
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	106
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	107
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	108
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	109
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	110
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	112
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	113
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	114
D4 - Gestion des fonds européens	115
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	116
D6 - Actions de formation des élus	117
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	118
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	119
D9 - Identification des flux croisés	120
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	121
D11 - Décisions en matière de taux	123
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	124
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	125
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	127
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	128
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	129
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	130

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AR Prefecture

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3275

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1800226,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	683,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	765,44
3	Dépenses d'équipement brut / population	115,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	405,51
5	DGF / population	105,33
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5175
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9492
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1508
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,5297
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1069

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATSI
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 812 693,33	3 223 846,44	36 487,38	A1 447 640,49
Investissement	558 955,03	717 014,58	(2) -309 375,46	A2 -151 315,91
Dont 1068		312 645,46		
Fonctionnement	2 253 738,30	2 506 831,86	(3) 345 862,84	A3 598 956,40

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 436 400,00	III + IV 329 090,00	B1 -107 310,00
Investissement	I 436 400,00	III 329 090,00	B2 -107 310,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)

TOTAL	A1 + B1	340 330,49
Investissement	A2 + B2	-258 625,91
Fonctionnement	A3 + B3	598 956,40

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 436 400,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
32	Opération d'équipement n° 32	57 000,00
36	Opération d'équipement n° 36	8 000,00
66	Opération d'équipement n° 66	225 400,00
72	Opération d'équipement n° 72	146 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 329 090,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	329 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 253 738,30	G	2 506 831,86
	Section d'investissement	B	558 955,03	H	717 014,58
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	345 862,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	309 375,46 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	3 122 068,79	= G + H + I + J	3 569 709,28
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	436 400,00	L	329 090,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	436 400,00	= K + L	329 090,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	2 253 738,30	= G + I + K	2 852 694,70
	Section d'investissement	= B + D + F	1 304 730,49	= H + J + L	1 046 104,58
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 558 468,79	= G + H + I + J + K + L	3 898 799,28

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		233 224,31
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	12 521,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	32 877,09	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	123 883,34	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 202) (y compris opérations) (1)	234 554,83	0,00
	Total des réalisations d'équipement	403 837,16	233 224,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	7 093,79	148 879,05
15	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 707,08	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	147 800,87	148 879,05
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	7 317,00	7 317,00
	Total des réalisations réelles en investissement	I 558 955,03	II 389 420,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	14 948,76
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'ordre en investissement	III 0,00	IV 14 948,76

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	558 955,03	II + IV	404 369,12
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	309 375,46	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	312 645,46

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	868 330,49	II + IV + VI + VII	717 014,58
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-151 315,91		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	739 156,53	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	239 255,46
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 158 678,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	205 986,47
		731 Fiscalité locale	1 591 812,31
		74 Dotations et participations (1)	396 220,46
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	304 954,53	75 Autres produits de gestion courante (1)	59 270,10
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	6 643,57
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 202 789,60	Total recettes de gestion des services	2 499 188,37
66 Charges financières	34 246,94	76 Produits financiers	4,49
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	7 639,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 753,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 238 789,54	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 506 831,86

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	14 948,76	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 14 948,76	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 253 738,30	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 506 831,86
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 345 862,84

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 253 738,30	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 852 694,70
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	598 956,40
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 093,79	0,00	7 093,79
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 707,08	0,00	140 707,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	401 837,16		401 837,16
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 000,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA AR Prefecture	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	7 317,00	0,00	7 317,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		558 955,03	0,00	558 955,03

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	309 375,46
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	739 156,53		739 156,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 158 678,54		1 158 678,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	304 954,53	0,00	304 954,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	34 246,94	0,00	34 246,94
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 753,00	14 948,76	16 701,76
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 238 789,54	14 948,76	2 253 738,30

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 879,05	0,00	148 879,05
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	233 224,31	0,00	233 224,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
24	RSA	0,00	0,00	0,00
25	Participations et avances remboursables	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 948,76	14 948,76
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	7 317,00	0,00	7 317,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		389 420,36	14 948,76	404 369,12

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	312 645,46
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	6 643,57		6 643,57
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	239 255,46		239 255,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	205 986,47		205 986,47
731	Fiscalité locale	1 591 812,31		1 591 812,31
74	Dotations et participations (8)	396 220,46		396 220,46
75	Autres produits de gestion courante(8)	59 270,10	0,00	0,00
76	Produits financiers	4,49	0,00	4,49
77	Produits spécifiques (8)	7 639,00	0,00	7 639,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 506 831,86	0,00	2 506 831,86

Pour information R002 Résultat positif reporté	345 862,84
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSESIII
A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 179 760,00	558 955,03	436 400,00	184 404,97	0,00	558 955,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	968 850,00	401 837,16	436 400,00	130 612,84	0,00	401 837,16
Total des dépenses d'équipement		968 850,00	403 837,16	436 400,00	128 612,84	0,00	403 837,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	7 093,79	0,00	4 906,21		7 093,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 710,00	140 707,08	0,00	2,92		140 707,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		152 710,00	147 800,87	0,00	4 909,13	0,00	147 800,87
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	0,00	7 317,00
Total des dépenses réelles		1 179 760,00	558 955,03	436 400,00	184 404,97	0,00	558 955,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		309 376,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 489 136,00	868 330,49	436 400,00	184 405,51	0,00	558 955,03

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recv le 09/04/2024

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 489 136,00	717 014,58	329 090,00	443 031,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	551 280,00	233 224,31	329 090,00	-11 034,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	81 650,00	0,00	0,00	81 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		632 930,00	233 224,31	329 090,00	70 615,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	466 842,00	461 524,51	0,00	5 317,49
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		468 842,00	461 524,51	0,00	7 317,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00
Total des recettes réelles		1 159 972,00	702 065,82	329 090,00	128 816,18
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	314 215,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	14 949,00	14 948,76	0,00	0,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		329 164,00	14 948,76	0,00	314 215,24
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 489 136,00	717 014,58	329 090,00	443 031,42

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 179 760,00	558 955,03	436 400,00	184 404,97	0,00	558 955,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	968 850,00	401 837,16	436 400,00	130 612,84	0,00	401 837,16
Total des dépenses d'équipement		968 850,00	403 837,16	436 400,00	128 612,84	0,00	403 837,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	7 093,79	0,00	4 906,21		7 093,79
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	7 093,79	0,00	4 906,21		7 093,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	140 710,00	140 707,08	0,00	2,92		140 707,08
1641	Emprunts en euros	140 710,00	140 707,08	0,00	2,92		140 707,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		152 710,00	147 800,87	0,00	4 909,13	0,00	147 800,87
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	0,00	7 317,00
4581101	GESTION EAUX PLUVIALES	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	0,00	7 317,00
Total des dépenses réelles		1 179 760,00	558 955,03	436 400,00	184 404,97	0,00	558 955,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

- (5) y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			968 850,00	401 837,16	436 400,00	130 612,84	2 188 051,55	0,00	401 837,16
31	MATERIEL		65 000,00	43 630,53	0,00	21 369,47	1 295 873,84	0,00	43 630,53
32	ACHAT TERRAINS ET IMMEUBLES		94 000,00	26 959,49	57 000,00	10 040,51	507 415,94	0,00	26 959,49
33	VOIRIE ET ENVIRONNEMENT		50 000,00	44 193,61	0,00	5 806,39	836 401,94	0,00	44 193,61
36	BATIMENTS DIVERS		60 000,00	23 971,72	8 000,00	28 028,28	821 524,79	0,00	23 971,72
53	ECO-QUARTIER		31 000,00	30 877,09	0,00	122,91	126 735,67	0,00	30 877,09
65	DEFENCE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE		20 000,00	4 003,33	0,00	15 996,67	20 459,74	0,00	4 003,33
66	REHABILITATION MAISON ROIGT		278 400,00	52 861,01	225 400,00	138,99	82 918,41	0,00	52 861,01
69	TRAVAUX EGLISE		0,00	0,00	0,00	0,00	166 172,81	0,00	0,00
71	TRAVAUX PLACE BELOT		0,00	36 243,10	0,00	-36 243,10	397 619,85	0,00	36 243,10
72	TRAVAUX PLACE GAMBETTA		207 200,00	0,00	146 000,00	61 200,00	697,00	0,00	0,00
74	LOCAL AAPE		0,00	0,00	0,00	0,00	976,00	0,00	0,00
75	CABINET PARAMEDICAL 1ER ETAGE		150 000,00	126 575,38	0,00	23 424,62	126 575,38	0,00	126 575,38
76	MODIFICATION PLU		13 250,00	12 521,90	0,00	728,10	12 521,90	0,00	12 521,90

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		65 000,00	A1 43 630,53	0,00	21 369,47	A2 971 139,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,72
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	43 630,53	0,00	21 369,47	969 098,33
2131	Bâtiments publics	15 000,00	2 022,00	0,00	12 978,00	2 022,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	15 823,54	0,00	-15 823,54	147 020,84
21611	Biens sous-jacents	0,00	1 950,08	0,00	-1 950,08	1 950,08
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	309 059,72
2183	Matériel informatique	0,00	99,99	0,00	-99,99	135 581,26
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	14 147,66	0,00	-14 147,66	115 359,18
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	9 587,26	0,00	412,74	258 105,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 9 143,52	0,00	-9 143,52	B2 138 780,47
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	9 143,52	0,00	-9 143,52	64 617,30
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 975,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	28 214,55
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	9 143,52	0,00	-9 143,52	22 177,75
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	74 163,17
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-34 487,01	B2 - A2	-832 358,58

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : ACHAT TERRAINS ET IMMEUBLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		94 000,00	26 959,49	57 000,00	10 040,51	507 415,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	94 000,00	26 959,49	57 000,00	10 040,51	507 415,94
2111	Terrains nus	94 000,00	16 764,29	57 000,00	20 235,71	288 447,60
2116	Cimetières	0,00	10 195,20	0,00	-10 195,20	10 195,20
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	8 362,95
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	200 410,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-26 959,49	B2 - A2	-507 415,94

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture

COMMUNE DE STE BAZEILLE - Principal - CA - 2023

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

(9) le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : VOIRIE ET ENVIRONNEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		50 000,00	44 193,61	0,00	5 806,39	294 179,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	16 788,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	16 788,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	44 193,61	0,00	-42 193,61	277 391,52
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	8 499,60
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	4 145,40
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	4 080,00	0,00	-4 080,00	4 080,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	33 580,91	0,00	-33 580,91	93 055,41
2152	Installations de voirie	2 000,00	3 357,98	0,00	-1 357,98	142 176,27
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	20 196,12
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 174,72	0,00	-3 174,72	3 174,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 064,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	8 466,00	0,00	-8 466,00	182 583,44
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	8 466,00	0,00	-8 466,00	120 837,44
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 670,41
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 882,47
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	8 466,00	0,00	-8 466,00	8 466,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	61 746,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	61 746,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
-----------------------------	------------------------	------------------

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Reçu le 09/04/2024 Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

-35 727,61

B2 - A2

-111 596,08

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		60 000,00	A1 23 971,72	8 000,00	28 028,28	A2 54 920,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	10 000,00	0,00	8 000,00	2 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	8 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 096,38	0,00	-5 096,38	36 044,91
2131	Bâtiments publics	0,00	4 754,38	0,00	-4 754,38	4 754,38
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 308,53
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	29 640,00
21538	Autres réseaux	0,00	342,00	0,00	-342,00	342,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	18 875,34	0,00	31 124,66	18 875,34
231	Immobilisations corporelles en cours	50 000,00	18 875,34	0,00	31 124,66	18 875,34

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		37 820,00	B1 0,00	37 820,00	0,00	B2 439 801,45
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 820,00	0,00	37 820,00	0,00	66 315,38
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 653,58
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	39 265,55
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	37 820,00	0,00	37 820,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	373 486,07
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	152 435,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-23 971,72	B2 - A2	384 881,20

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53
LIBELLE : ECO-QUARTIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		31 000,00	A1 30 877,09	0,00	122,91	A2 126 735,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 645,31
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	2 645,31
204	Subventions d'équipement versées (9)	31 000,00	30 877,09	0,00	122,91	123 508,36
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	31 000,00	30 877,09	0,00	122,91	123 508,36
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	582,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	582,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-30 877,09	B2 - A2	-126 735,67

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 65
LIBELLE : DEFENCE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1 4 003,33	0,00	15 996,67	A2 4 003,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	4 003,33	0,00	15 996,67	4 003,33
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	20 000,00	4 003,33	0,00	15 996,67	4 003,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 003,33	B2 - A2	-4 003,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 66
LIBELLE : REHABILITATION MAISON ROIGT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		278 400,00	A1 52 861,01	225 400,00	138,99	A2 53 620,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 400,00	0,00	38 400,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	2 400,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	759,40
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	759,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	240 000,00	52 861,01	187 000,00	138,99	52 861,01
231	Immobilisations corporelles en cours	240 000,00	52 861,01	187 000,00	138,99	52 861,01

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		250 050,00	B1 55 485,00	189 565,00	5 000,00	B2 57 945,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	250 050,00	55 485,00	189 565,00	5 000,00	57 945,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	56 550,00	16 965,00	39 585,00	0,00	16 965,00
1322	Subv. non transf. Régions	48 000,00	28 500,00	19 500,00	0,00	30 960,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 100,00	7 500,00	37 600,00	0,00	7 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 000,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	8 400,00	0,00	5 880,00	2 520,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	2 520,00	0,00	-2 520,00	2 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	2 623,99	B2 - A2	4 324,59

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 69
LIBELLE : TRAVAUX EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		30 160,00	B1 18 761,20	9 860,00	1 538,80	B2 18 761,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	30 160,00	18 761,20	9 860,00	1 538,80	18 761,20
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 860,00	0,00	9 860,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	20 300,00	18 761,20	0,00	1 538,80	18 761,20
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	18 761,20	B2 - A2	18 761,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 71
LIBELLE : TRAVAUX PLACE BELOT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 36 243,10	0,00	-36 243,10	A2 36 243,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	36 243,10	0,00	-36 243,10	36 243,10
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	36 243,10	0,00	-36 243,10	36 243,10

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		123 900,00	B1 123 863,59	0,00	36,41	B2 207 869,03
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	123 900,00	123 863,59	0,00	36,41	207 869,03
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	58 800,00	58 839,19	0,00	-39,19	107 592,03
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	65 100,00	65 024,40	0,00	75,60	65 024,40
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	87 620,49	B2 - A2	171 625,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 72
LIBELLE : TRAVAUX PLACE GAMBETTA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		207 200,00	A1 0,00	146 000,00	61 200,00	A2 697,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	146 000,00	0,00	146 000,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	146 000,00	0,00	146 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	697,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	697,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	61 200,00	0,00	0,00	61 200,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	61 200,00	0,00	0,00	61 200,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		101 000,00	B1 0,00	51 000,00	50 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	51 000,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	31 000,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-697,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

(7) Sauf 165, 166 et 1644.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globale regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75
LIBELLE : CABINET PARAMEDICAL 1ER ETAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		150 000,00	126 575,38	0,00	23 424,62	126 575,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	150 000,00	126 575,38	0,00	23 424,62	126 575,38
231	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	126 575,38	0,00	23 424,62	126 575,38

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		90 000,00	17 505,00	40 845,00	31 650,00	17 505,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	58 350,00	17 505,00	40 845,00	0,00	17 505,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	58 350,00	17 505,00	40 845,00	0,00	17 505,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	31 650,00	0,00	0,00	31 650,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 650,00	0,00	0,00	31 650,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-109 070,38	B2 - A2	-109 070,38

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 76
LIBELLE : MODIFICATION PLU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		13 250,00	A1 12 521,90	0,00	728,10	A2 12 521,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 250,00	12 521,90	0,00	728,10	12 521,90
202	Frais réalisation documents urbanisme	13 250,00	12 521,90	0,00	728,10	12 521,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-12 521,90	B2 - A2	-12 521,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 489 136,00	717 014,58	329 090,00	443 031,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	551 280,00	233 224,31	329 090,00	-11 034,31
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	56 550,00	16 965,00	39 585,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	48 000,00	28 500,00	19 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 100,00	7 500,00	37 600,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	118 800,00	58 839,19	60 000,00	-39,19
1327	Subv. non transf. Fonds européens	25 000,00	0,00	20 000,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	36 860,00	9 143,52	36 860,00	-9 143,52
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	8 466,00	0,00	-8 466,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	220 970,00	101 290,60	115 545,00	4 134,40
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	2 520,00	0,00	-2 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	81 650,00	0,00	0,00	81 650,00
1641	Emprunts en euros	81 650,00	0,00	0,00	81 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		632 930,00	233 224,31	329 090,00	70 615,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	466 842,00	461 524,51	0,00	5 317,49
10222	FCTVA	93 300,00	92 851,91	0,00	448,09
10226	Taxe d'aménagement	60 896,00	56 027,14	0,00	4 868,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	312 646,00	312 645,46	0,00	0,54
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00		0,00	
Total des recettes financières		468 842,00	461 524,51	0,00	7 317,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00
Total des recettes réelles		1 159 972,00	702 065,82	329 090,00	128 816,18
021	Virement de la section de fonctionnement	314 215,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 949,00	14 948,76		0,24
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 263,00	9 263,13		-0,13
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	5 686,00	5 685,63		0,37

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Reçu le 09/04/2024

Chap. / art. (1)

		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		329 164,00	14 948,76		314 215,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 812 422,00	2 253 738,30	0,00	0,00	558 683,70	0,00	2 253 738,30
011	Charges à caractère général (3)	965 429,00	739 156,53	0,00	0,00	226 272,47	0,00	739 156,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 158 682,00	1 158 678,54	0,00	0,00	3,46		1 158 678,54
014	Atténuations de produits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	321 594,00	304 954,53	0,00	0,00	16 639,47	0,00	304 954,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 446 205,00	2 202 789,60	0,00	0,00	243 415,40	0,00	2 202 789,60
66	Charges financières	34 300,00	34 246,94	0,00	0,00	53,06		34 246,94
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 753,00	1 753,00			0,00		1 753,00
Total des dépenses financières		37 053,00	35 999,94	0,00	0,00	1 053,06		35 999,94
Total des dépenses réelles		2 483 258,00	2 238 789,54	0,00	0,00	244 468,46	0,00	2 238 789,54
023	Virement à la section d'investissement	314 215,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 949,00	14 948,76			0,24		14 948,76
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		329 164,00	14 948,76			314 215,24		14 948,76

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 812 422,00	2 253 738,30	0,00	0,00	558 683,70	0,00	2 253 738,30
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 466 559,00	2 506 831,86	0,00	0,00	-40 272,86
013	Atténuations de charges (3)	8 200,00	6 643,57	0,00	0,00	1 556,43
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 720,00	239 255,46	0,00	0,00	-20 535,46
73	Impôts et taxes (sauf 731)	213 914,00	205 986,47	0,00	0,00	7 927,53
731	Fiscalité locale	1 602 146,00	1 591 812,31	0,00	0,00	10 333,69
74	Dotations et participations (3)	386 169,00	396 220,46	0,00	0,00	-10 051,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 300,00	59 270,10	0,00	0,00	-21 970,10
Total des recettes de gestion des services		2 466 449,00	2 499 188,37	0,00	0,00	-32 739,37
76	Produits financiers	10,00	4,49	0,00	0,00	5,51
77	Produits spécifiques (3)	100,00	7 639,00	0,00	0,00	-7 539,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		110,00	7 643,49	0,00	0,00	-7 533,49
Total des recettes réelles		2 466 559,00	2 506 831,86	0,00	0,00	-40 272,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	345 863,00					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 812 422,00	2 852 694,70	0,00	0,00	-40 272,70
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR Prefecture

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

COMMUNE DE STE BAZEILLE - Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 812 422,00	2 253 738,30	0,00	0,00	558 683,70	0,00	2 253 738,30
011	Charges à caractère général (4)	965 429,00	739 156,53	0,00	0,00	226 272,47	0,00	739 156,53
60611	Eau et assainissement	20 000,00	17 404,74	0,00	0,00	2 595,26	0,00	17 404,74
60612	Énergie - Électricité	200 000,00	131 926,22	0,00	0,00	68 073,78	0,00	131 926,22
60622	Carburants	20 000,00	13 212,28	0,00	0,00	6 787,72	0,00	13 212,28
60623	Alimentation	120 000,00	106 714,69	0,00	0,00	13 285,31	0,00	106 714,69
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	23 721,16	0,00	0,00	-3 721,16	0,00	23 721,16
60632	Fournitures de petit équipement	7 400,00	4 325,58	0,00	0,00	3 074,42	0,00	4 325,58
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 015,98	0,00	0,00	2 984,02	0,00	2 015,98
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 955,34	0,00	0,00	544,66	0,00	2 955,34
6064	Fournitures administratives	8 000,00	5 143,75	0,00	0,00	2 856,25	0,00	5 143,75
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 100,00	991,00	0,00	0,00	109,00	0,00	991,00
6067	Fournitures scolaires	8 750,00	8 585,19	0,00	0,00	164,81	0,00	8 585,19
6068	Autres matières et fournitures	72 000,00	72 215,43	0,00	0,00	-215,43	0,00	72 215,43
611	Contrats de prestations de services	132 000,00	120 597,29	0,00	0,00	11 402,71	0,00	120 597,29
612	Redevances de crédit-bail	0,00	1 370,40	0,00	0,00	-1 370,40	0,00	1 370,40
613	Locations	20 000,00	16 220,63	0,00	0,00	3 779,37	0,00	16 220,63
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	26 288,27	0,00	0,00	3 711,73	0,00	26 288,27
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	9 374,36	0,00	0,00	-1 374,36	0,00	9 374,36
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	3 461,45	0,00	0,00	9 538,55	0,00	3 461,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	21 688,75	0,00	0,00	-9 688,75	0,00	21 688,75
6156	Maintenance	4 000,00	6 406,20	0,00	0,00	-2 406,20	0,00	6 406,20
6161	Multirisques	45 000,00	43 381,33	0,00	0,00	1 618,67	0,00	43 381,33
6168	Autres primes d'assurance	99 409,00	0,00	0,00	0,00	99 409,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	3 500,00	8 235,49	0,00	0,00	-4 735,49	0,00	8 235,49
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	9 355,75	0,00	0,00	-5 355,75	0,00	9 355,75
623	Pub., publications, relations publiques	22 200,00	27 173,26	0,00	0,00	-4 973,26	0,00	27 173,26
625	Déplacements et missions	1 000,00	698,66	0,00	0,00	301,34	0,00	698,66
626	Frais postaux et frais télécommunication	17 000,00	13 621,07	0,00	0,00	3 378,93	0,00	13 621,07
627	Services bancaires et assimilés	500,00	218,97	0,00	0,00	281,03	0,00	218,97
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 104,00	0,00	0,00	396,00	0,00	1 104,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	30 000,00	17 867,91	0,00	0,00	12 132,09	0,00	17 867,91

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + IAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6288	Autres services extérieurs	12 170,00	4 328,27	0,00	0,00	7 841,73	0,00	4 328,27
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 000,00	18 422,00	0,00	0,00	-422,00	0,00	18 422,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	131,11	0,00	0,00	268,89	0,00	131,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 158 682,00	1 158 678,54	0,00	0,00	3,46		1 158 678,54
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	2 290,00	1 978,80	0,00	0,00	311,20		1 978,80
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	4 488,00	0,00	0,00	-1 488,00		4 488,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 222,00	26 092,55	0,00	0,00	-870,55		26 092,55
6411	Personnel titulaire	748 400,00	760 644,98	0,00	0,00	-12 244,98		760 644,98
6413	Personnel non titulaire	13 000,00	11 274,88	0,00	0,00	1 725,12		11 274,88
6415	Congés payés	300,00	616,55	0,00	0,00	-316,55		616,55
64168	Autres emplois aidés	5 200,00	5 127,96	0,00	0,00	72,04		5 127,96
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	333 570,00	341 470,58	0,00	0,00	-7 900,58		341 470,58
6470	Autres charges sociales	11 100,00	6 734,24	0,00	0,00	4 365,76		6 734,24
648	Autres charges de personnel	16 600,00	250,00	0,00	0,00	16 350,00		250,00
014	Atténuations de produits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	321 594,00	304 954,53	0,00	0,00	16 639,47	0,00	304 954,53
65311	Indemnités de fonction	73 000,00	71 096,13	0,00	0,00	1 903,87	0,00	71 096,13
65313	Cotisations de retraite	0,00	4 580,46	0,00	0,00	-4 580,46	0,00	4 580,46
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	6 407,22	0,00	0,00	92,78	0,00	6 407,22
65315	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	91,08	0,00	0,00	1 408,92	0,00	91,08
6553	Service d'incendie	110 547,00	110 546,61	0,00	0,00	0,39	0,00	110 546,61
65568	Autres contributions	79 290,00	65 493,86	0,00	0,00	13 796,14	0,00	65 493,86
6558	Autres contributions obligatoires	12 100,00	15 673,69	0,00	0,00	-3 573,69	0,00	15 673,69
657358	Subv. fonct. autres groupements	200,00	165,00	0,00	0,00	35,00	0,00	165,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	27 857,00	26 857,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	26 857,00
65818	Autres	4 200,00	3 962,65	0,00	0,00	237,35	0,00	3 962,65
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	400,00	80,83	0,00	0,00	319,17	0,00	80,83
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 446 205,00	2 202 789,60	0,00	0,00	243 415,40	0,00	2 202 789,60
66	Charges financières	34 300,00	34 246,94	0,00	0,00	53,06		34 246,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 300,00	34 246,94	0,00	0,00	53,06		34 246,94

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 753,00	1 753,00			0,00		1 753,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 753,00	1 753,00			0,00		1 753,00
Total des charges financières et spécifiques		37 053,00	35 999,94	0,00	0,00	1 053,06		35 999,94
Total des dépenses réelles		2 483 258,00	2 238 789,54	0,00	0,00	244 468,46	0,00	2 238 789,54
023	Virement à la section d'investissement	314 215,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	14 949,00	14 948,76			0,24		14 948,76
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	14 949,00	14 948,76			0,24		14 948,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		329 164,00	14 948,76			314 215,24		14 948,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 466 559,00	2 506 831,86	0,00	0,00	-40 272,86
013	Atténuations de charges (4)	8 200,00	6 643,57	0,00	0,00	1 556,43
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 200,00	6 643,57	0,00	0,00	556,43
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 720,00	239 255,46	0,00	0,00	-20 535,46
70312	Redevances funéraires	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
7032	Stationnement et location voie publique	14 500,00	14 672,86	0,00	0,00	-172,86
7066	Redevances services à caractère social	7 200,00	13 680,85	0,00	0,00	-6 480,85
7067	Redev. services périscolaires et enseign	66 000,00	75 611,22	0,00	0,00	-9 611,22
70688	Autres prestations de services	2 800,00	1 333,32	0,00	0,00	1 466,68
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	25 500,00	25 493,14	0,00	0,00	6,86
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	8 000,00	5 583,76	0,00	0,00	2 416,24
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	66 000,00	65 437,67	0,00	0,00	562,33
70878	Remb. frais par des tiers	100,00	3 808,44	0,00	0,00	-3 708,44
7088	Produits activités annexes (abonnements)	28 600,00	33 634,20	0,00	0,00	-5 034,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	213 914,00	205 986,47	0,00	0,00	7 927,53
73211	Attribution de compensation	158 332,00	158 331,47	0,00	0,00	0,53
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	48 000,00	47 655,00	0,00	0,00	345,00
7328	Autres fiscalités reversées	7 582,00	0,00	0,00	0,00	7 582,00
731	Fiscalité locale	1 602 146,00	1 591 812,31	0,00	0,00	10 333,69
73111	Impôts directs locaux	1 545 986,00	1 528 183,00	0,00	0,00	17 803,00
73118	Autres contributions directes	0,00	638,00	0,00	0,00	-638,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	55 000,00	62 164,71	0,00	0,00	-7 164,71
73154	Droits de place	1 000,00	826,60	0,00	0,00	173,40
7318	Autres	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
74	Dotations et participations (4)	386 169,00	396 220,46	0,00	0,00	-10 051,46
74111	Dotation forfaitaire des communes	266 049,00	266 049,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	50 000,00	58 938,00	0,00	0,00	-8 938,00
741127	DNP des communes	16 000,00	19 973,00	0,00	0,00	-3 973,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	3 000,00	3 449,64	0,00	0,00	-449,64
74718	Autres participations Etat	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
74751	Participation GFP de rattachement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74758	Participation autres groupements	0,00	715,20	0,00	0,00	-715,20

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7478	Participation Autres organismes	20 000,00	20 773,56	0,00	0,00	-773,56
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	50,00	23,34	0,00	0,00	26,66
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 200,00	1 105,00	0,00	0,00	95,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	24 630,00	23 525,00	0,00	0,00	1 105,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	1 335,72	0,00	0,00	-1 335,72
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	37 300,00	59 270,10	0,00	0,00	-21 970,10
752	Revenus des immeubles	35 000,00	45 221,45	0,00	0,00	-10 221,45
7588	Autres produits divers gestion courante	2 300,00	14 048,65	0,00	0,00	-11 748,65
Total des recettes de gestion des services		2 466 449,00	2 499 188,37	0,00	0,00	-32 739,37
76	Produits financiers	10,00	4,49	0,00	0,00	5,51
761	Produits de participations	10,00	4,49	0,00	0,00	5,51
77	Produits spécifiques (4)	100,00	7 639,00	0,00	0,00	-7 539,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	7 639,00	0,00	0,00	-7 539,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 466 559,00	2 506 831,86	0,00	0,00	-40 272,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

AR Prefecture

COMMUNE DE STE BAZEILLE - Principal - CA - 2023

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu le 09/04/2024

(9) si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 527 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 527 000,00									
00049747539-1	CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE	13/05/2008		01/12/2008	607 000,00	F		4,410	4,410	EUR	T	P	N	A-1
0421 0071833 01-2010	BCME	10/05/2010		30/08/2010	600 000,00	F		3,710	3,710	EUR	T	P	N	A-1
131146G	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	14/06/2021		01/12/2021	300 000,00	F		0,980	0,980	EUR	T	P	N	A-1
9036888-1	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	14/05/2012		05/07/2013	120 000,00	F		4,500	4,500	EUR	A	P	N	A-1
MON502716EUR/0502974	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2015		01/08/2015	500 000,00	F		2,090	2,090	EUR	T	P	N	A-1
MON520649EUR/0521498	LA BANQUE POSTALE	09/04/2018		01/09/2018	200 000,00	F		1,370	1,370	EUR	T	P	N	A-1
MON527300EUR	LA BANQUE POSTALE	03/06/2019		01/11/2019	200 000,00	F		1,300	1,300	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Reçu le 09/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date		Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
			d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement				Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 527 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 328 076,41					140 707,08	34 246,94	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 328 076,41					140 707,08	34 246,94	0,00	0,00
00049747539-1	N	0,00	A-1	195 451,95	4,91	F		4,410	36 210,48	9 622,96	0,00	0,00
0421 0071833 01-2010	N	0,00	A-1	245 192,37	6,65	F		3,710	32 766,76	9 859,92	0,00	0,00
131146G	N	0,00	A-1	269 106,86	17,92	F		0,980	13 814,31	2 721,97	0,00	0,00
9036888-1	N	0,00	A-1	12 593,27	1,50	F		4,500	12 050,95	1 108,99	0,00	0,00
MON502716EUR/0502974	N	0,00	A-1	312 616,67	11,58	F		2,090	23 806,81	6 845,47	0,00	0,00
MON520649EUR/0521498	N	0,00	A-1	131 383,44	9,67	F		1,370	12 862,68	1 910,28	0,00	0,00
MON527300EUR	N	0,00	A-1	161 731,85	15,83	F		1,300	9 195,09	2 177,35	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Reçu le 09/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 328 076,41					140 707,08	34 246,94	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 328 076,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

IV

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subvention équipement eco quartier	92 631,27	30 877,09	30 877,09
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FOND DE CONCOURS SDIS 2019	5	
L	SUBV INV ECO QUARTIER 2015 2025	7	

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 101		Intitulé de l'opération : GESTION EAUX PLUVIALES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	
45.1 GESTION EAUX PLUVIALES (2)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	
RECETTES (b)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	58 200,00	7 317,00	0,00	50 883,00	7 317,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	330 980,84	155 989,65	14 950,25
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	93 757,00
	Au profit d'organismes publics (3)	285 009,84	103 097,77	12 850,71
	Au profit d'organismes privés (3)	45 971,00	37 941,63	2 099,54
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		20 000,00	-20 000,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					45 971,00	38 482,19										540,56	1 558,98	
CILIOPEE HABITAT	2019	P	AMELIORATION HABITAT CILIOPEE HABITAT RESIDENCE LA BRECHE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	45 971,00	38 482,19	20,50	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EUR	540,56	1 558,98
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					285 009,84	105 474,71										2 376,94	10 473,77	
LOGIS 47	1999	P	LOGEMENTS LOGIS 47	Organisme prêteur inconnu	285 009,84	105 474,71	10,23	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EUR	2 376,94	10 473,77
TOTAL GENERAL					330 980,84	143 956,90										2 917,50	12 032,75	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Recu. le 09/04/2024

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) S'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	14 950,25
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	174 954,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	189 904,27
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 506 831,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,58

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
ALAE ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	2021	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	CENTRE DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE	36	31/12/2024	01/01/2022	276 000,00	93 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							276 000,00	93 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
FONDS LEADER ETUDE MAISON ROIGT - TX PLACEGAMBETTA	20 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
Total	20 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS LEADER ETUDE MAISON ROIGT - TX PLACEGAMBETTA

		Reste à employer au 01/01/N	20 000,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	20 000,00	
Total		20 000,00	
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
Total		0,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)		40 000,00	

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					330 980,84	141 039,40	14 950,25
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					330 980,84	141 039,40	14 950,25
Au profit d'organismes publics					285 009,84	103 097,77	12 850,71
1999	LOGEMENTS	LOGIS 47	35	A	285 009,84	103 097,77	12 850,71
Au profit d'organismes privés (1)					45 971,00	37 941,63	2 099,54
1998	LOGEMENTS	CILIOPEE HABITAT	25	A	45 971,00	37 941,63	2 099,54
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	50 193,28	
Personnes de droit privé	26 857,00	
Associations	26 857,00	
AAPE STE BAZEILLE	100,00	SUBVENTION 2023
ACPG CATM (STE BAZEILLE)	100,00	SUBVENTION 2023
ADOT 47	50,00	SUBVENTION 2023
AIKIDO	300,00	SUBVENTION 2023
AMICALE CIBISTE BAZEILLAIS	200,00	SUBVENTION 2023
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 220,00	SUBVENTION COMMUNE
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	4 517,00	SUBVENTION 2023
ANACR	50,00	SUBVENTION 2023
ARTI-SPORTS	1 000,00	SUBVENTION 2023
ASS CULTURE & LOISIRS	1 150,00	SUBVENTION 2023
ASS CULTURE & LOISIRS	3 000,00	SUBVENTION 2023
ASS DONNEURS DE SANG	150,00	SUBVENTION 2023
ASSOCIATION AFMD	150,00	SUBVENTION 2023
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE DU BASSIN MARMANDAIS	500,00	SUBVENTION 2023
BANQUE ALIMENTAIRE	100,00	SUBVENTION COMMUNE
BASKET BALL BAZEILLAIS	300,00	SUBVENTION 2023
BAZIDANSE	150,00	SUBVENTION 2023
BRIOCHE ET CELLULITE	150,00	SUBVENTION 2023
CENTRE TRANSFUSION SANGUINE	50,00	SUBVENTION COMMUNE
CYCLOTOURISTE BAZEILLAIS	150,00	SUBVENTION COMMUNE
ETOILE CYCLISTE BAZEILLAISE	600,00	SUBVENTION COMMUNE
FOYER FRATERNEL DU 3EME AGE	180,00	SUBVENTION COMMUNE
GARDON BAZEILLAIS	150,00	SUBVENTION COMMUNE
GERBE D'OR	180,00	SUBVENTION COMMUNE
GROUPE FEMININ	110,00	SUBVENTION COMMUNE
INSIEME (ASSOCIATION COMITE DE JUMELAGE)	150,00	SUBVENTION COMMUNE
JU JITSU	300,00	SUBVENTION 2023
JUDO CLUB BAZEILLAIS	600,00	SUBVENTION 2023
KARATE CLUB	300,00	SUBVENTION COMMUNE
LES ARCHERS DE L'OUSTAU	200,00	SUBVENTION 2023
MAISON FAMILIALE RURALE	760,00	SUBVENTION COMMUNE
MUSEE MUNICIPAL D'ARCHEOLOGIE	1 400,00	SUBVENTION COMMUNE
PASSING SHOT BAZEILLAIS	1 000,00	SUBVENTION 2023
PECHEURS A LA MOUCHE	150,00	SUBVENTION 2023
PETANQUE STE BAZEILLE	150,00	SUBVENTION 2023
PRANA YOGA	150,00	SUBVENTION 2023
RUGBY CLUB BAZEILLAIS	3 600,00	SUBVENTION COMMUNE
SOCIETE DE CHASSE	240,00	SUBVENTION COMMUNE
SOUVENIR FRANCAIS	50,00	SUBVENTION 2023

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION MUSICALE MARMANDE	100,00	SUBVENTION COMMUNE
UNION SPORTIVE BAZEILLAISE	3 100,00	SUBVENTION COMMUNE
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	23 336,28	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	23 336,28	
SIVU CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	4 284,90	CONTRIBUTION 2023
TERRITOIRE D'ENERGIE LOT ET GARONNE	19 051,38	CONTRIBUTIONS 2023
Autres	0,00	

IV- ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	3,71	0,00	3,71
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	1,00	2,00	1,91	0,00	1,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	5,00	19,00	18,11	0,00	18,11
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	3,00	5,00	4,37	0,00	4,37
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	6,00	1,00	7,00	6,94	0,00	6,94
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

047-214702334-20240408-034_2024-BF

Reçu le 09/04/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		18,00	8,00	26,00	24,68	0,00	24,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				19 940,00		
ADJOINT TECHNIQUE Agent d'exécution (espaces verts)	C	TECH TECH	385	0,00 19 940,00	332-23-1° A	CDD CDD
TOTAL GENERAL				19 940,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
22/12/2014 -	LEO LAGRANGE	ASSOCIATION		92 900,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE GARONNE	19/10/1998	Fiscalisé	0,00
Autres organismes de regroupement			
CHENIL DEPARTEMENTAL		Nbre Habitants	4 284,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL ELECTRIFICATION		Forfait	698,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non
CCAS	MARPA	28/06/1993	28/06/1993		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Régie à seule autonomie financière	IRRIGATION					oui
Lotissement	NEANT					non
Service social et médico-social	MARPA	28/06/1993	28/06/1993			non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			403 335,00	8 445,73	
Acquisitions à titre onéreux			403 335,00	8 445,73	
23/01/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	0,00	0,00	0
30/01/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	4 008,24	0,00	0
01/02/2023	2 CHAISES DE BUREAU MATERNELLE	218458	779,83	0,00	0
01/02/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	206,37	0,00	0
01/02/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	834,75	0,00	0
01/02/2023	AMENAGEMENT ESPACES VERTS	2128-33-2023	4 080,00	0,00	0
01/02/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	0,00	0,00	0
01/02/2023	ECUSSONS ET DRAPEAUX	2188579	406,80	0,00	0
01/02/2023	MAIRIE	2131101	2 559,60	0,00	0
01/02/2023	MATERIEL CANTINE VAISSELLE	2188440	437,77	0,00	0
01/02/2023	MATERIEL CANTINE VAISSELLE	2188440	27,91	0,00	0
01/02/2023	POTEAU INCENDIE MARCACHAUD	2156807	2 586,97	0,00	0
01/02/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	464,40	0,00	15
01/02/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	313,12	0,00	15
01/02/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	9 993,60	0,00	15
01/02/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	444,25	0,00	15
14/02/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	313,91	0,00	0
16/02/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	967,20	0,00	0
16/02/2023	EPAREUSE SERVVAL 2160	2158233	15 000,00	0,00	0
16/02/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 992,58	0,00	0
20/02/2023	ECLAIRAGE STADE DE RUGBY	21534-004	1 331,28	0,00	0
20/02/2023	MATERIEL CANTINE VAISSELLE	2188440	358,18	0,00	0
20/02/2023	SALLE DES FETES	2131813	2 022,00	0,00	0
20/02/2023	TERRAIN CHATEAU DE LALANNE AL357	211165	12 332,00	0,00	0
20/02/2023	TERRAIN CHATEAU DE LALANNE AL357	211165	1 166,69	0,00	0
21/03/2023	ASPIRATEUR KARCHER T 7/1 (CLAE.REGUL)	2188580	247,14	31,92	6
21/03/2023	CABINETS MEDICAUX - ANCIENNE MAIRIE	2313-70-2023	648,47	0,00	15
21/03/2023	ECLAIRAGE STADE DE RUGBY	21534-004	342,00	0,00	0
21/03/2023	EXTINCTEURS	2188492	302,40	0,00	0
21/03/2023	PLAN TOPOGRAPHIQUE ANCIENNE ECOLE RUE DU CHATEAU	2313-36-2023	0,00	0,00	0
21/03/2023	POTEAU INCENDIE MARCACHAUD	2156807	570,24	0,00	0
21/03/2023	POTEAU INCENDIE MARCACHAUD	2156807	347,28	0,00	0
21/03/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	6 246,00	0,00	15
21/03/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	13 608,00	0,00	15
21/03/2023	TERRAIN CHATEAU DE LALANNE AL357	211165	1 479,60	0,00	0
21/03/2023	TERRAIN PLACE GAMBETTA AO994	211166	1 400,00	0,00	0
21/03/2023	TERRAIN PLACE GAMBETTA AO994	211166	216,00	0,00	0
21/03/2023	TRAVAUX VOIRIE	2151-33-2023	11 437,06	0,00	0
22/03/2023	PANNEAUX DE VOIRIES COMMERCES ET LIEUX PUBLICS	2152-038	402,24	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/04/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	23 506,40	0,00	0
12/04/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	5 901,50	0,00	0
12/04/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	2 160,00	0,00	0
12/04/2023	PLAN TOPOGRAPHIQUE ANCIENNE ECOLE RUE DU CHATEAU	2313-36-2023	1 638,00	0,00	0
12/04/2023	POTEAU INCENDIE MARCACHAUD	2156807	498,84	0,00	0
14/04/2023	REGISTRE RELIES	21611-01-2023	1 950,08	0,00	0
04/05/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	197,47	0,00	0
04/05/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	1 428,00	0,00	0
04/05/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	2 160,00	0,00	0
04/05/2023	CREATION BATIMENTS PLACE BELOT	2315-71-2023	120,00	0,00	0
04/05/2023	IMPRIMANTE XP4205EPSON(MATERNELLE)	218384	99,99	0,00	0
04/05/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	2 533,50	0,00	0
04/05/2023	PANNEAUX DECI BORNES MARCACHAUD	2152-059	331,20	0,00	0
04/05/2023	PANNEAUX VOIRIES ADRESSAGE	2152-037	181,20	0,00	0
04/05/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	3 012,97	0,00	0
04/05/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	19 656,00	0,00	15
04/05/2023	TABLES SALLE DES FETES	218410	1 145,56	0,00	0
21/06/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	222,65	0,00	0
21/06/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	100,29	0,00	0
21/06/2023	EXTINCTEURS, SIGNALISATION ANCNE ECOLE RUE DU CHAT	2188-31-2023	523,56	0,00	0
21/06/2023	MEUBLE ACTV 18 PLATEAUX-ECOLE MATERNELLE	218459	415,00	0,00	0
21/06/2023	PANNEAUX RESEAU POMPIERS REGUL FACTURE 2022	2152-060	411,74	0,00	0
21/06/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	12 255,00	0,00	0
23/06/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	3 119,03	0,00	0
23/06/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	12 351,64	0,00	0
05/07/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	10 049,10	0,00	0
05/07/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	7 239,00	0,00	0
05/07/2023	TABLEAU CENTRAL (ECOLE MATERNELLE)	218460	556,30	0,00	0
10/08/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	378,06	0,00	0
10/08/2023	EXTINCTEURS, SIGNALISATION ANCNE ECOLE RUE DU CHAT	2188-31-2023	1 086,89	0,00	0
10/08/2023	MAIRIE MOBILIERIS POUR BUREAU CNI-PASSEPORT	218461	4 463,89	0,00	0
10/08/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	2 533,50	0,00	0
10/08/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	4 800,00	0,00	0
10/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 598,16	0,00	0
10/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	947,00	0,00	0
10/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 109,40	0,00	0
10/08/2023	TERRAIN CHATEAU DE LALANNE AL357	211165	170,00	0,00	0
24/08/2023	MATERNELLE CLAE TABLE ET CHAISES	218462	454,60	0,00	0
24/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	25 702,25	0,00	0
24/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 110,00	0,00	0
24/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	0,00	0,00	0
28/08/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	5 942,00	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	3 340,20	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 660,48	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	2 510,81	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	3 017,66	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	-4 008,24	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	-1 992,58	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	-3 012,97	0,00	0
08/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	-3 621,19	0,00	0
27/09/2023	MAIRIE MOBILIERS POUR BUREAU CNI-PASSEPORT	218461	438,88	0,00	0
27/09/2023	PARABOLE (HALLE DU MARCHE)	2158234	410,71	0,00	0
27/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	8 960,00	0,00	0
27/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	10 960,00	0,00	0
27/09/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	102,50	0,00	0
27/09/2023	TABLEAU BLANC VIDEOPROJECTION (MATERNELLE)	2158235	412,83	0,00	0
27/09/2023	TRANCHEUR FRANSTAL 300 COURROIE (CUISINE CENTRALE)	218900	1 653,22	0,00	0
16/10/2023	6 CAVURNES ENTERREES GRANIT GRIS	2131602	4 687,20	64,23	15
16/10/2023	COLUMBARIUM 6 CASES	2131601	5 508,00	0,00	0
16/10/2023	MATERNELLE CLAE 1 CAISSON MOBILE	218463	282,80	5,81	10
16/10/2023	PRIMAIRE CLAE 1 CAISSON MOBILE	218464	282,80	5,81	10
16/10/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	5 998,00	0,00	0
16/10/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	4 630,00	0,00	0
16/10/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	140,00	0,00	0
16/10/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	1 270,08	0,00	15
16/10/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	355,22	0,00	15
16/10/2023	SUBVENTION EQUIPEMENT ECO QUARTIER	2041512-01	30 877,09	6 175,42	10
17/10/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	661,66	0,00	0
14/11/2023	OPERATION FACADES SUBVENTION SCI BETA LAGARDE	20422-1	2 000,00	2 000,00	0
20/11/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	835,09	0,00	0
20/11/2023	BUSAGE CHEMIN DE JONQUIERES	2151-35-2023	16 472,05	93,80	20
20/11/2023	CIMETIERE GARE AO 19 64A72CA	211601	863,50	0,00	0
20/11/2023	ECUSSONS ET DRAPEAUX	2188579	142,80	0,00	0
20/11/2023	MATERNELLE AMENAGEMENT ETAGERE	218465	5 328,00	60,68	10
20/11/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	590,28	0,00	0
20/11/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	740,46	0,00	0
20/11/2023	MISE EN COMPATIBILITE PLU	20215-2023	662,50	0,00	0
20/11/2023	MIXER MASTER MX410 (CUISINE CENTRALE)	2188581	708,00	8,06	10
20/11/2023	PANNEAUX VOIRIES ADRESSAGE	2152-037	2 031,60	0,00	0
20/11/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	849,50	0,00	0
20/11/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	958,33	0,00	0
20/11/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 622,81	0,00	0
20/11/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	177,18	0,00	15
20/11/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	65,36	0,00	15
20/11/2023	TRAVAUX DE VOIRIE	2151-34-2023	5 671,80	0,00	0
30/11/2023	ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE	218822	604,00	0,00	0
30/11/2023	REHABILITATION MAISON ROIGT / MUSEE	2313-66-2023	267,80	0,00	15
06/12/2023	PLACE CHAUVRY	2152-053	3 174,72	0,00	0
06/12/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 333,19	0,00	0
08/12/2023	ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE	2131859	14 477,87	0,00	0
08/12/2023	ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE	2131859	2 111,00	0,00	0
08/12/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	1 352,75	0,00	0
08/12/2023	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE/CABINET PARAMEDICAL	2313-75-2023	835,60	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

B13

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
--------------	---	----------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
 Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	AR Préfecture	0,00
67	047-214702334-2024-BF Charges spécifiques 2024-BF	0,00
68	Reçu le 09/04/2024 Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		152 710,00	147 800,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		140 710,00	140 707,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	140 710,00	140 707,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 000,00	7 093,79
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	7 093,79
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	147 800,87	436 400,00	309 375,46	893 576,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		485 360,00	III 163 827,81
Ressources propres externes de l'année (a)		154 196,00	148 879,05
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	93 300,00	92 851,91
10226	Taxe d'aménagement (2)	60 896,00	56 027,14
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		331 164,00	14 948,76
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 263,00	9 263,13
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	5 686,00	5 685,63
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	314 215,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	163 827,81	329 090,00	0,00	312 645,46	805 563,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 893 576,33
Ressources propres disponibles	IV 805 563,27
Solde	V = IV - II (5) -88 013,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
service médical	centre des santé Ste Bazeille	19/05/2020	08/06/2020	cabinet médical

AR Prefecture
COMMUNE DE STE BAZELLE - Principal - CA - 2023
047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture
~~COMMUNE DE STE BAZELLE - Principal - CA - 2023~~
047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture
COMMUNE DE STE BAZELLE - Principal - CA - 2023
047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

047-214702334-20240408-034_2024-BF
 Reçu le 09/04/2024

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

	IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	43 642,68	0,00	0,00	43 642,68
Recettes	58 839,19	0,00	0,00	58 839,19
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	54 384,83	0,00	0,00	54 384,83
Recettes	229 352,90	0,00	0,00	229 352,90

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 489 136,00	868 330,49	436 400,00	184 405,51
RECETTES	1 489 136,00	717 014,58	329 090,00	443 031,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 812 422,00	2 253 738,30	0,00	558 683,70
RECETTES	2 812 422,00	2 852 694,70	0,00	-40 272,70

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET IRRIGATION STE BAZEILLE/ N°SIRET : 21470233400050

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 411,00	3 410,34	10 000,00	2 000,66
RECETTES	15 411,00	7 887,68	0,00	7 523,32
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	101 624,00	54 874,80	0,00	46 749,20
RECETTES	101 624,00	102 773,87	0,00	-1 149,87

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 504 547,00	871 740,83	446 400,00	186 406,17
RECETTES	1 504 547,00	724 902,26	329 090,00	450 554,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 914 046,00	2 308 613,10	0,00	605 432,90
RECETTES	2 914 046,00	2 955 468,57	0,00	-41 422,57

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 504 547,00	871 740,83	446 400,00	186 406,17
RECETTES	1 504 547,00	724 902,26	329 090,00	450 554,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 914 046,00	2 308 613,10	0,00	605 432,90
RECETTES	2 914 046,00	2 955 468,57	0,00	-41 422,57
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 418 593,00	3 180 353,93	446 400,00	791 839,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 418 593,00	3 680 370,83	329 090,00	409 132,17

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

~~D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS~~

IV

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 598 000,00	6,99	48,54 %	0,00	1 746 109,00	7,24
TFPNB	106 300,00	5,56	120,94 %	0,00	128 559,00	5,67
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	165 913,00	7,10	11,46 %	0,00	19 014,00	0,00
TOTAL	3 870 213,00	6,96			1 893 682,00	8,22

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture
047-214702334-20240408-034_2024-BF Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble
--

- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de logement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par le Maire (1),

A SAINTE BAZEILLE, le 08/04/2024

AR Prefecture

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire

A SAINTE BAZEILLE, le 08/04/2024 - 034_2024-BF

Les membres de l'Assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. CAMBE Thierry	
M. COUZIGOU Laurent	
M. DILMAN Patrick	
M. DUBERNET Thierry	
M. JADAS Christian	
M. LAGAUZERE Gilles	
M. MACHEFE Thomas	
M. MILANESE Antoine	
M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki	
M. POLONI Pascal	
M. RESSIOT Didier	
M. VALADE Pierre	
Mme ALLARD Aurélie	
Mme BAGES LIMOGES Carine	
Mme BELLOC Brigitte	
Mme BROUILLON Monique	
Mme CAPRAIS Dominique	
Mme DALL'ANESE Lisa	
Mme DE MARCHI Céline	
Mme FABRE Sylviane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Mme RESSES Lisa	
Mme SICARD Christine	
Mme TILLOS Marie-Hélène	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 09/04/2024

A SAINTE BAZEILLE, le 09/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture
047-214702334-20240408-034_2024-BF
Reçu le 09/04/2024